

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Consommation : micmac autour de l'eau Andza, le sucre et l'huile

GMNN
Libreville/Gabon

CES derniers jours, les consommateurs s'interrogent sur le comportement de certains opérateurs économiques. D'abord, les communiqués répétés du producteur d'eau Andza laissent perplexes les hôteliers, restaurateurs et certains consommateurs de cette marque d'eau minérale.

" Dans ce contexte, des ruptures de stocks de votre eau minérale préférée Andza sont envisageables." Veut-on nous faire croire que les consommateurs seront (bientôt) sevrés de leur eau ? L'eau Andza va-t-elle finir par disparaître des rayons des commerces ou devenir l'objet de spéculations ou de rétention pour clients spécifiques ? Si pour Andza, l'éventualité d'une pénurie crée le stress, pour le sucre et l'huile végétale Cuisin'Or,

les consommateurs décrivent la pratique des opérateurs économiques. En effet, si l'objectif de la nouvelle mercuriale qui est entrée en vigueur le 1er octobre 2022 était de bloquer les prix pour éviter des augmentations abusives, il reste que la Direction générale de la concurrence et de la consommation et la Direction générale du commerce ne semblent pas avoir pris des dispositions pour empêcher la rétention des stocks à laquelle se livrent plusieurs revendeurs. Dans les quartiers de la capitale, il n'est pas rare de trouver des commerçants qui refusent de vendre du sucre en paquet à leurs clients. Ils le revendent uniquement au détail pour obtenir un bénéfice plus élevé.

En effet, au détail, le sucre est revendu en petits lots de 3 ou 4 morceaux à 25 francs, soit 6 ou 8 morceaux de sucre à 50 francs. Au final, le paquet de 168 morceaux de sucre est revendu

à 1 400 ou 1 500 francs CFA. Or, depuis la dernière flambée des prix, le paquet de sucre était revendu à 1 000 ou 1 250 francs. Si la vente d'un paquet de sucre devait rapporter 200 francs par exemple, la vente au détail leur rapporte 300 ou 400 francs au minimum.

Concernant la vente de l'huile de cuisson, la rétention des stocks est toujours visible. Les clients n'ont droit qu'à une seule bouteille, dans plusieurs points de vente. Pis, des commerçants conditionnent la vente d'une bouteille d'huile à l'achat d'un autre produit. Autrement dit, si vous n'achetez pas autre chose, vous n'avez pas droit à une bou-



Photo : IMG#39;BJ/L'Union

Le sucre objet de pratiques douteuses chez les revendeurs.

teille d'huile.

Des pratiques dénoncées par l'Organisation gabonaise des consommateurs (OGC) qui a

animé le 27 décembre dernier une conférence de presse pour, entre autres, dénoncer les limites de l'application de la mercuriale.

Manioc roui : une nouvelle méthode de conservation

Jean MADOUA
Libreville/Gabon

DU nouveau dans la conservation, l'acheminement et la distribution du manioc roui vers les grands centres de distribution au Gabon ! Le manioc roui ce sont ces tubercules ramollis après avoir été trempés dans de l'eau.

Dans les différents coins de vente du Grand Libreville, le manioc trempé est conditionné pour être vendu dans des sachets plastiques. Au marché du PK 8, une nouvelle forme d'acheminement du manioc roui est à la mode chez des commerçantes qui se ravitaillent auprès de deux livreurs qui ont pour base d'approvisionnement Okondja (Haut-Ogooué) et la province de l'Ogooué-Ivindo. Moussa Aboubacar, l'un des livreurs, explique : " La conservation du manioc en bidon, nous l'avons découvert à Okondja avec les femmes qui envoient des colis à leurs sœurs ici à Libreville. Nous avons adopté cette nouvelle forme de conservation parce qu'elle



Photo : Jean Macdouma

Trois bidons de manioc roui bien conservés.

ne dégrade pas le camion, avec écoulement de l'eau de manioc qui dégage une odeur et dégrade la ferraille du camion. En plus, le transport de cette marchandise est facile à quantifier en termes de tonnage et de chargement." Cette pratique, de nouveau au goût du jour, est un héritage des temps anciens. Commerçante, Marianne Ossougo, originaire du Haut-Ogooué, explique : " Cette méthode n'est pas nouvelle pour nous, car dans le passé, nos parents fumaient le manioc ou le mettaient dans les marmites fermées. Et le manioc trempé se conservait même pendant trois mois, surtout pendant la période des travaux champêtres. Les femmes sont concentrées pour les nouvelles plantations et elles n'ont plus

le temps de faire un tour dans les anciennes plantations. De là, le manioc, qui est au fumoir séché ou bien dans les marmites, est pris pour la consommation familiale."

Avec cette manière d'expédier le manioc roui, la denrée n'est pas exposée à des bactéries qui peuvent découler de la manutention ou de la proximité avec d'autres marchandises dont on ne connaît toujours pas la dangerosité. Pour des observateurs, cette nouvelle méthode de conservation de manioc, une fois améliorée, pourrait faire école et offrir des perspectives pour la vente à l'extérieur du manioc roui, car pour l'instant, c'est le manioc en bâton cuit, à la durée limitée qui est exporté.

Brèves de l'Eco

Par Innocent M'BADOUA

ASSURANCE : SUSPENSION DE 32 COURTIERS CAMEROUNAIS

Des courtiers d'assurance du Cameroun viennent encore de jeter l'opprobre sur un secteur de l'assurance à la réputation peu établie au Cameroun. Le ministère des Finances camerounais suspend l'activité de 32 courtiers d'assurance opérant dans le pays. Pour rappel, les autorités de contrôle des assurances camerounaises ont octroyé, en mars 2022, des agréments à 115 sociétés de courtage pour présenter des opérations d'assurance au public.

ÉNERGIE : LE PRIX DE GROS DU GAZ EUROPÉEN DIVISÉ PAR CINQ



Photo : DR

Passant de 342 euros le mégawattheure en août à 72,75 euros le 2 janvier, le prix de gros du gaz naturel en Europe est à son plus bas niveau depuis le début du conflit en Ukraine. Cette baisse est en partie due aux conditions climatiques favorables. Près de cinq fois moins cher qu'en août : le prix de gros du gaz naturel en Europe est tombé ce 2 janvier à son plus bas niveau depuis le début du conflit en Ukraine, poursuivant son déclin à la faveur d'un hiver relativement chaud qui permet d'économiser les stocks. Cette tendance à la baisse est notamment liée aux conditions climatiques favorables. Mais ces variations des prix de gros ne se répercutent pas directement sur les prix facturés aux consommateurs, car les fournisseurs d'électricité lissent leurs tarifs.